



SYNABIO

BUDGET

2024-2025

Produits

Compte tenu des incertitudes sur la dynamique du marché bio et des départs d'adhérents enregistrés en cours d'exercice précédent, nous prévoyons un recul des cotisations de 38 K€, soit -4.4% par rapport à l'exercice 2023-2024.

Nous retenons donc une prévision de 829 000 € pour le total des cotisations. Cette estimation intègre une augmentation de nos plafonds de cotisation de +2% au 1^{er} janvier 2025 qui a été décidé par le Conseil d'administration¹.

Concernant les produits, les autres variations notables sont les suivantes :

- La baisse de la ligne « Prestations de services » (- 7.6 K€) qui s'explique notamment par la fin du projet « Résilience des filières bio » Resibio et du financement CASDAR correspondant ;
- Une baisse des « Frais refacturés et produits divers » d'environ 18,7 K€ correspondant pour l'essentiel à la non-reconduction du financement de la Fondation Européenne pour le Climat dont nous avons bénéficié sur l'exercice précédent pour un montant de 14 K€.

Nous prévoyons un total des produits à 852 994 €, en recul de 65,5 K€ par rapport à l'exercice précédent.

Charges

Après l'important effort de réduction des charges réalisé sur l'exercice précédent, nous programmons une augmentation de nos charges d'environ 17 K€, soit un total de **870 356 €**, pour renforcer le soutien apporté à nos adhérents.

Les augmentations significatives porteront sur :

- Le poste « maintenance informatique » (7 K€) pour relancer les développements nécessaires sur la base de données SECURBIO
- L'accueil des adhérents (+5.9 K€) car nous souhaitons proposer à nos adhérents davantage de temps en présentiel ;
- Les honoraires d'avocats (+2.8 K€) en raison notamment du suivi du recours contre le label HVE que nous avons engagé avec nos partenaires devant le Conseil d'Etat ;
- Les prestations (+2.9 K€) afin d'acheter des données sur la santé économique des entreprises bio et sur le marché ;
- La masse salariale à hauteur de +3,1 K€ correspondant aux augmentations de salaires de l'équipe.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a validé la mise en place d'une indemnité pour le Président et les deux Vice-Présidents afin de valoriser le temps qu'ils consacrent au syndicat. Cela représente une charge de 1K€ par mois soit 9 K€ sur l'exercice compte tenu de la mise en place fin octobre.

¹ En 2021, l'AG a mandaté le CA pour décider du taux de révision annuel des plafonds de cotisation.

Ces hausses seront partiellement compensées par les baisses de charges suivantes :

- Une diminution des provisions pour créances douteuses (-8.4 K€) au vu des bons taux de recouvrement des cotisations sur l'exercice précédent ;

Une diminution de la dotation aux amortissements (-4.4 K€).

Nous proposons donc à l'Assemblée générale de voter **un budget prévisionnel 2024-2025 présentant un résultat net déficitaire de -11 K€.**

Ce déficit prévisionnel doit être mis en regard du niveau satisfaisant de nos réserves (cf bilan 2023-2024) et de l'excédent de 71,6 K€ dégagé sur l'exercice précédent.

En €	Réalisé 2022-2023	Réalisé 2023-2024	Budget 2024-2025	Budget 2024-2025 vs Réalisé 2023-2024
Cotisations adhérents agroalimentaire	895 631	860 139	822 000	- 38 139
Cotisations adhérents cosmétique	7 586	6 986	7 000	14
Prestations de services	37 802	26 175	18 500	- 7 675
Frais refacturés, produits divers & Evenements	4 628	23 233	4 494	- 18 739
Transfert de charges d'exploitation +recouvrement créances douteuses	7 335	1 977	1 000	- 977
TOTAL DES PRODUITS	952 982	918 510	852 994	- 65 516
Location immobilière	71 666	78 443	78 500	57
Entretien - fournitures - petit matériel	9 394	7 990	8 000	10
Maintenance informatique / logiciel / achat mat informatique / Site internet	35 044	38 992	46 100	7 108
Affranchissement, téléphone	8 084	7 921	8 000	79
Assurances	4 449	4 717	4 800	83
Masse salariale (hors charges sociales)	342 396	335 052	338 156	3 104
Formation professionnelle continue (formations +cotis OPCALIM)	2 873	5 319	3 300	- 2 019
Charges sociales	133 000	128 950	131 000	2 050
Impôts directs et taxe sur les salaires	12 140	10 292	10 500	208
Mission équipe permanente / déplacements	16 687	9 761	11 100	1 339
Cotisations	66 678	56 491	51 000	- 5 491
Représentation extérieure	54	-	100	100
Accueil adhérents (CA, gpe de W, séminaire)	30 533	19 055	25 000	5 945
AG (location de salle, animation et traiteur)	50 814	31 389	34 000	2 611
Edition / Publications - mise en page et impressions	10 261	4 977	8 500	3 523
Information professionnelle (presse, documentation, conférence)	5 484	7 790	8 000	210
Honoraires communication	27 467	600	-	- 600
Salon, Annonces, Insertion, sponsoring	2 696	2 650	3 500	850
Honoraires Avocats; dépôt des comptes et marques	6 548	6 151	9 000	2 849
Prestations, sous-traitance, honoraires, RetD	64 517	34 564	37 500	2 936
Honoraires expert comptable et CAC	17 937	21 441	17 800	- 3 641
Autres charges dt banque	3 749	5 172	4 500	- 672
Dotation aux amortissements	23 763	19 376	15 000	- 4 376
Provisions pr créances douteuses et risques	15 271	16 382	8 000	- 8 382
Indemnité Président et Vice-Présidents			9 000	9 000
TOTAL DES CHARGES	961 503	853 475	870 356	16 881
Résultat financier	2 743	6 520	6 500	- 20
RESULTAT COURANT	- 5 778	71 555	- 10 862	- 82 417
Produits exceptionnels	82			-
Charges exceptionnelles	21 351			-
RESULTAT NET	- 27 048	71 555	- 10 862	- 82 417

**Budget
2024-2025**